

Congrès international des associés de l'ordre de Prémontré

(Témoignage de deux affiliées participantes)

Du 25 au 29 juin dernier, je participais avec Sylvie Milot et le Père Charles, au deuxième congrès international des personnes associées à l'ordre de Prémontré à Tongerlo, en Belgique. Le premier congrès avait eu lieu à Mondaye, en France, en 2005. Il avait conduit les participants à se donner des repères, à nommer des responsables, voire à établir un statut canonique, c'est-à-dire à former une association, un groupe reconnu par l'Ordre.

À cette deuxième rencontre internationale, nous sommes quelques cinquante personnes et représentons sept pays différents. Par-delà nos provenances géographiques et culturelles, par-delà nos histoires respectives et nos différentes expériences d'Église, la communication s'établit rapidement les uns envers les autres, des liens se tissent, des solidarités se manifestent. La fraternité est au rendez-vous.

À notre arrivée à l'abbaye de Tongerlo, fondée en 1130, nous sommes cordialement accueillis par le frère Pablo, membre de la communauté. Il nous conduit à nos chambres et nous indique que la première fait partie du palais abbatial et que les deux autres sont situées dans la partie la plus ancienne des bâtiments monastiques, datant du 16^e siècle. C'est dans une atmosphère hors du commun où règnent le calme et la paix que nous nous endormons chaque soir.

Tout au long de notre séjour, nous faisons l'expérience de la « légendaire » hospitalité prémontrée faite d'attentions et de délicatesses.

Chaque jour, nous nous rendons à l'église abbatiale de style néo-gothique, nous joindre aux chanoines de l'abbaye pour célébrer l'Eucharistie et réciter l'Office. J'y reconnais la liturgie soignée des prémontrés. Après la procession silencieuse deux à deux, le salut à l'autel, les Frères entonnent les psaumes en flamand. Plaisir pour l'oreille! Union dans la prière!

Les journées d'étude et de partage ponctuées par des témoignages et des conférences m'éveillent à une réalité en pleine transformation. Je découvre la pluralité des liens existant entre laïques et prémontrés: tiers, ordre, oblat, associé, hospitalier, affilié et affilié et affilié à la prière. Je prends conscience de tout le travail d'engendrement mutuel présentement en cours. Phénomène porteur de bonne nouvelle et de promesses...

Les motivations qui favorisent ces formes d'association sont: un appel à aller au bout de la grandeur de la vocation baptismale; approfondir et partager sa foi; se nourrir de la Parole et cheminer spirituellement. Ce tracé spirituel, les personnes associées veulent le vivre avec d'autres. Les éléments décisifs de leur démarche sont le soutien spirituel et le soutien fraternel. Ce cheminement entre laïques et consacrés donne le goût de l'Évangile.

Le congrès de 2009 se voulait un espace de réflexion où personnes laïques et prémontrés étaient appelés à baliser les chemins d'affiliation, à s'éclairer mutuellement et à développer des solidarités. Dans la poursuite de ce projet de communion, l'alliance entre personnes consacrées et laïques demeure essentielle et la recherche « ensemble » nécessaire.

Margot Gauthier

Du 25 au 29 juin dernier, j'ai participé à une Rencontre Internationale des Associés de l'Ordre Prémontrés (Tiers-ordre, fraternités, oblats... affiliés) à Tongerlo. Mon arrivée à l'Abbaye de Tongerlo en Belgique était d'un dépassement extraordinaire.

Le jeudi soir, nous avons débuté avec une petite activité qui avait pour but de faire connaissance avec un certain nombre des participants. L'intérêt et la curiosité de se connaître étaient au rendez-vous.

Le vendredi matin, une visite de l'abbaye avec un guide dynamique et coloré d'anecdotes était pour une amatrice d'histoire comme moi, un ravissement... Il était drôle de voir Père Charles apprendre des nouvelles choses sur un monastère qu'il a habité pendant 9 ans. Je ne veux pas sous-estimer les qualités du Monastère de Saint-Constant, mais je peux vous assurer qu'il est impressionnant d'imaginer tout le vécu d'une bâtisse aussi âgée.

Le vendredi après-midi nous avons écouté cinq témoignages (deux religieux et trois associés laïques) sur leur vocation d'associé dans l'ordre des Prémontrés. Ensuite en petits groupes nous avons discuté et comparé nos différentes façons de vivre notre vocation d'associé. Plusieurs découvraient mon rôle d'affiliée à la prière comme une nouveauté.

En soirée il y avait toujours une partie plus sociale où nous nous retrouvions tous ensemble autour d'une petite bière belge. C'était l'occasion de faire connaissance avec d'autres participants que nous n'avions pas la chance de rencontrer dans nos petits groupes ou notre circonscription et de continuer d'échanger sur les sujets traités durant le congrès.

Le samedi matin, l'abbé Jos Wouters a présenté une réflexion sur les Statuts du Tiers Ordre Prémontré. Il y a 21 statuts qui définissent un cadre de reconnaissance et de respect mutuel pour les deux parties soient les religieux et les membres associés. Ces statuts ont aussi pour but de bien définir les « droits et devoirs » de chaque partie, ordre et associé, tout en respectant les différents besoins de chaque communauté. Enfin c'est ce que j'ai compris!